

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 30 décembre 2024

Objet : délégation de signature à **Mme Christine FAUQUEMBERGUE**, Directrice, en tant que Pôle aménagement, espace public et mobilités durables, à **M. Jean-François DESFARGES**, Chef de service déplacements durables, au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilités durables et à **Mme Laurence MARIN**, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement, espace public et mobilités durables, à Limoges Métropole.

N° 25900

ARRÊTÉ

Article 1er - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice des mobilités au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des mobilités.
- Tout acte de commande, y compris sous le régime RINCOE, en toutes conditions générales d'achat de tout les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre s'inscrivant à l'article L. 5211-4 et de la Direction des mobilités.
- Tous les ordres de services de la Direction des mobilités.
- Documents relatifs et dérivés, tout dans le cadre des marchés publics de la Direction des mobilités.
- Procès-verbaux de réception - admission des fournisseurs courantes dans le cadre des marchés publics de la Direction des mobilités.
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations qualifiées de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction des mobilités.
- Demandes de renseignements et avis sur les autorisations d'urbanisme de la Direction des mobilités.
- Déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et avis sur les DICT et demandes de travaux relevant de la Direction des mobilités.
- Tous renseignements que dispensent dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction des mobilités.
- Avis relatifs à l'attribution des marchés de la Direction des mobilités n'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les plans annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un devis-matériau ou acte équivalent.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice, à M. Jean-François DESFARGES, Chef de service déplacements durables et à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024



25900.pdf
(.pdf, 158,6 Ko)



TÉLÉCHARGER